

Annexe 2

Programme de sciences et techniques sanitaires et sociales de terminale ST2S

Sommaire

Préambule du cycle terminal

Objectifs

Compétences visées

Organisation du programme

Repères pour l'enseignement

Articulation entre enseignement de sciences et techniques sanitaires et sociales, et épreuve orale terminale

Classe terminale - Pôle thématique

Module Politiques, dispositifs de santé publique et d'action sociale

Classe terminale - Pôle Méthodologies appliquées au secteur sanitaire et social

Préambule du cycle terminal

Objectifs

L'enseignement de sciences et techniques sanitaires et sociales se déploie selon une approche systémique permettant aux élèves de la série Sciences et technologies de la santé et du social d'analyser, dans leur complexité, des situations d'actualité sanitaire ou sociale et d'en comprendre les enjeux.

Les élèves identifient et analysent les besoins de santé et les besoins des individus et des groupes sociaux ainsi que leurs déterminants. Ils examinent les réponses apportées par les politiques publiques, les dispositifs et les institutions sanitaires et sociales.

Pour ce faire, les programmes des classes de première et terminale s'organisent en deux pôles : le pôle thématique qui forme à la compréhension des questions sociales et de santé, à leur prise en charge dans une société ; le pôle méthodologique qui permet aux élèves d'appréhender des méthodes liées à la production de la connaissance en santé et social ainsi qu'à la mise en œuvre de projet d'action.

Cet enseignement vise à construire les compétences et repères culturels nécessaires à une poursuite d'études dans les champs sanitaire et social. Il mobilise à cet effet les disciplines des sciences humaines et sociales telles que la sociologie, le droit, l'économie.

Le professeur est invité à prendre appui sur l'analyse de situations-problèmes relatives aux faits sanitaires et sociaux qui caractérisent notre société, considérée dans son contexte scientifique, politique et socio-économique. Il s'agit de donner du sens aux enseignements par une démarche technologique contextualisée.

Sur des temps dédiés, l'activité technologique mobilise méthodes, outils et ressources et prend appui sur l'actualité du champ. Elle participe à la compréhension des faits sanitaires et sociaux, et du fonctionnement des institutions et dispositifs existants que l'ensemble de l'enseignement vise à développer.

L'étude des relations effectives entre les institutions et les dispositifs concernés par la mise en œuvre des politiques sanitaires et sociales s'avère utile pour que les élèves confrontent leurs représentations à la réalité des secteurs concernés et développent des compétences d'observation, d'analyse, de synthèse et de restitution. Ces relations peuvent prendre des formes différentes : rencontres avec des professionnels, observations et visites sur le terrain, communication à distance, études de documents techniques, suivis d'actions et de projet, etc.

Les acquis de ces activités sont intégrés à l'enseignement dispensé.

Compétences visées

Par une approche technologique, la formation en sciences et techniques sanitaires et sociales développe des compétences transversales que sont la littératie et la numératie, l'écoute, le travail en équipe, l'autonomie, l'esprit critique, la capacité à rendre compte d'une démarche, la mobilisation du numérique en appui à l'analyse d'une question de santé ou sociale. Ces compétences sont travaillées en lien avec celles spécifiques au champ santé-social :

- analyser des faits de société posant des questions sanitaires ou sociales ;
- caractériser la cohésion sociale, le bien-être et la santé des populations, des groupes sociaux ;
- questionner la relation entre les déterminants, les besoins en matière de santé et de vie sociale et les réponses politiques et institutionnelles ;

- identifier les objectifs des politiques de santé, de protection sociale, d'action sociale ;
- repérer les acteurs et organisations du champ sanitaire et social à différentes échelles territoriales ;
- mener une démarche de recherche documentaire et d'analyse de l'information sanitaire et sociale ;
- analyser une démarche d'étude en santé et social, argumenter les choix méthodologiques ;
- présenter une démarche de projet dans le champ sanitaire et social, ses contraintes et spécificités.

Cet enseignement contribue au développement des compétences orales à travers notamment la pratique de l'argumentation. Celle-ci conduit à préciser sa pensée et à expliciter son raisonnement de manière à convaincre. Elle permet à chacun de faire évoluer sa pensée, jusqu'à la remettre en cause si nécessaire, pour accéder progressivement à la vérité par la preuve. Elle prend un relief particulier pour ceux qui choisiront de préparer l'épreuve orale terminale du baccalauréat en l'adossant à cet enseignement de spécialité.

Organisation du programme

Les programmes des classes de première et terminale s'organisent en deux pôles, le pôle thématique et le pôle méthodologique. Le pôle thématique est décliné en quatre modules. Trois sont traités en classe de première, Santé, bien-être et cohésion sociale, Protection sociale, Modes d'intervention en santé et action sociale et un en classe terminale, Politiques, dispositifs de santé publique et d'action sociale. Chacun de ces modules est composé d'une ou plusieurs parties, introduites par un questionnaire.

• Pôle thématique

Le module **Santé, bien-être et cohésion sociale** permet de caractériser la santé et ses déterminants ainsi que le bien-être et la cohésion sociale, leurs mesures, l'émergence des problèmes dans une approche de territoire national ou local, intégrant les aspects historiques, culturels et socio-économiques. L'étude des choix portés par les acteurs, à différents niveaux, en réponse aux questions de santé et sociale étudiées est présente tout au long de cette partie.

Le module **Protection sociale** comporte l'étude du système de protection sociale et permet de situer sa spécificité dans le champ politique et des actions menées. Cette étude favorise la compréhension de l'apport de la protection sociale à la santé, au bien-être des personnes et des groupes assurée dans la partie Modes d'intervention en santé et action sociale du programme, et de ses liens avec les politiques sociales et de santé étudiées en classe terminale.

Le module **Modes d'intervention en santé et action sociale** prolonge la réflexion engagée dans la partie Santé, bien-être et cohésion sociale par une approche des différents modes d'intervention en santé et en action sociale qui visent à assurer le bien-être, la cohésion sociale, la santé des groupes et personnes aux différentes échelles territoriales. L'étude du système de protection sociale permet de situer sa place particulière dans l'accès à la santé et en termes de cohésion sociale.

Le module **Politiques, dispositifs de santé publique et d'action sociale** explique la construction de la politique sanitaire et sociale comme réponse aux attentes et besoins des populations. Il identifie les dispositifs, les structures qui rendent opérationnels les choix politiques et situe la place et le rôle des principaux acteurs. Certaines notions sont communes aux approches des politiques de santé et des politiques sociales. La place particulière de la protection sociale dans la lutte contre les inégalités est mise en évidence.

Ce pôle élargit l'étude aux niveaux européen et mondial.

- **Pôle méthodologique**

Le module **Méthodologies appliquées au secteur sanitaire et social** accompagne de manière transversale le pôle thématique. Il permet de découvrir, dans le cadre d'une démarche d'étude ou de projet, des méthodes et des outils de description et d'analyse portant sur les caractéristiques sanitaires et sociales d'une population. Il développe les compétences en recherche documentaire dans le champ santé-social, nécessaires aux poursuites d'études supérieures dans ce secteur d'activité.

Le programme distingue deux colonnes respectivement intitulées :

- **Contenu** : cette colonne présente les connaissances et les principales notions qu'il s'agit de faire acquérir aux élèves. Les notions sont citées en lien avec un point particulier du programme même si elles peuvent être mobilisées à différents moments du programme. Toutefois, le professeur, selon sa progression, peut choisir le moment qu'il juge pertinent pour l'acquisition de cette notion.
- **Capacités exigibles** : sont ici présentées les activités intellectuelles stabilisées et reproductibles qui sont attendues des élèves à la fin du cycle, et qui prennent appui sur la mobilisation des contenus du programme. L'acquisition des capacités est continue, qu'elles soient travaillées de façon isolée ou de façon concomitante.

Au cours du cycle terminal, l'articulation entre les parties et les modules vise le renforcement de la maîtrise des concepts et notions, les transpositions de méthodes et d'outils, et la construction d'une réflexion argumentée sur les problèmes sanitaires et sociaux développée dans une approche technologique. **La mobilisation des acquis, l'analyse, la synthèse, la mise en perspective** doivent être privilégiées. La mise en œuvre du programme prend en compte l'actualité et les évolutions sociologiques, culturelles, économiques de la société.

L'utilisation du numérique (logiciels, applications, bases de données, ressources numériques du secteur sanitaire et social) est systématique dans le pôle méthodologique et intégrée tout au long des deux années pour les deux pôles. Comme dans toutes les disciplines, la pratique du numérique en sciences et techniques sanitaires et sociales participe au développement des compétences numériques des lycéens futurs étudiants et citoyens.

Les différentes parties du programme de sciences et techniques sanitaires et sociales prennent appui sur les acquis du programme de la classe de seconde, en sciences économiques et sociales particulièrement, et sont enrichies par les apports des autres disciplines.

L'enseignement technologique en langue vivante étrangère (ETLV) contribue à renforcer l'ouverture culturelle ainsi que l'approche européenne et internationale ; il conforte les acquis du domaine sanitaire et social. L'enseignement technologique en langue vivante permet une pratique contextualisée de la langue par le croisement des apprentissages linguistiques et de ceux de l'enseignement de spécialité. Ainsi, le développement des compétences linguistiques, sociolinguistiques, culturelles et pragmatiques ancrées dans les spécificités technologiques, scientifiques et culturelles du domaine sanitaire et social est favorisé. Les activités orales sont privilégiées, tant en réception qu'en production, par des prises de parole en continu et en interaction, entre pairs ou avec les professeurs. L'écrit trouve sa place dans la prise de notes, le compte rendu ou la synthèse qui accompagnent et prolongent le travail de l'oral.

Tout au long du cycle terminal, des liens entre l'enseignement de sciences et techniques sanitaires et sociales, et l'éducation aux médias et à l'information (EMI), l'enseignement moral et civique (EMC) consolident les capacités des élèves dans chacun des enseignements. Ainsi, les capacités visées en enseignement moral et civique font l'objet d'une attention particulière lors de l'enseignement de sciences et techniques sanitaires et sociales, et particulièrement la capacité suivante : « savoir exercer son jugement et l'inscrire dans une recherche de vérité ; être capable de mettre à distance ses propres opinions et représentations, comprendre le sens de la complexité des choses ».

Les acquis de l'enseignement de sciences et techniques sanitaires et sociales, particulièrement ceux en lien avec la méthodologie appliquée au secteur sanitaire et social, sont évalués dans le cadre de l'épreuve orale terminale du baccalauréat. Selon la thématique du travail de l'élève, les deux enseignements de spécialité peuvent être mobilisés.

Repères pour l'enseignement

Le professeur :

- situe les acquis des sciences et techniques sanitaires et sociales dans la démarche technologique ;
- permet et encadre l'expression par les élèves de leurs conceptions initiales ;
- procède régulièrement à des synthèses pour expliciter et structurer les savoirs et savoir-faire, propose des temps pédagogiques permettant de les réinvestir dans des contextes différents et aide ainsi au développement des capacités exigibles ;
- établit des liens aussi bien entre les différentes parties du programme, entre les notions et les capacités, qu'avec les autres enseignements, notamment de chimie-biologie et physiopathologie humaines, et avec l'enseignement moral et civique ;
- favorise l'acquisition de compétences transversales et développe l'autonomie des élèves en proposant des temps de travail personnel ou en groupe, dans la classe et hors de la classe.

Le recours ponctuel à l'étude de questions d'actualité contextualisées, dans le cadre d'un projet, est encouragé, ces activités contribuant efficacement au développement des compétences transversales et à l'acquisition de la démarche technologique ancrée en sciences et techniques sanitaires et sociales. La construction du questionnement en santé et social, la mobilisation des acquis, la recherche et l'exploitation des ressources dans une démarche raisonnée et rigoureuse, la mise en œuvre de méthodes y sont développées, de même que les capacités à s'organiser et à travailler en équipe. La complexité des situations ou des faits étudiés, la richesse des ressources, la finesse des questionnements concourent au développement des compétences d'analyse et de l'esprit critique.

À l'issue des travaux de groupes ou de recherche personnelle menés par l'élève ou le groupe d'élèves, un temps est dédié à la mise en commun, à la confrontation des démarches, des résultats, des travaux. Les capacités d'expression et de communication orales, consistant à mener un exposé construit, à entrer dans l'échange, sont ainsi particulièrement travaillées.

Articulation entre enseignement de sciences et techniques sanitaires et sociales, et épreuve orale terminale

Le questionnement de l'élève, qui fonde le cadre du projet présenté lors de l'épreuve orale terminale, se développe à partir de l'ensemble des acquis de sciences et techniques sanitaires et sociales. Ainsi, l'épreuve orale terminale prend appui sur l'enseignement de sciences et techniques sanitaires et sociales dans le cadre de l'étude d'une question de santé ou sociale contextualisée où l'élève est amené à :

- questionner, explorer un fait, une question de santé ou sociale ;
- recueillir les éléments nécessaires à son projet : recherche documentaire en appui sur les bases spécifiques au domaine ; recueil et analyse de données ; identification, voire prise de contact avec les structures du champ santé-social ; repérage des politiques de santé/sociales en lien avec l'objet étudié ;
- ajuster, adapter la démarche d'étude ;
- mener l'étude du besoin repéré et se projeter dans une démarche de projet possible, ou analyser la démarche de projet menée par une / des structures du champ santé-social.

Classe terminale - Pôle thématique

Module Politiques, dispositifs de santé publique et d'action sociale

- **Quelles politiques et quels dispositifs de santé publique pour répondre aux besoins de santé ?**

L'étude des politiques et du système de santé mobilise les acquis des modules **Santé, bien-être et cohésion sociale**, **Modes d'intervention en santé et action sociale** et **Protection sociale** du programme de la classe de première. Elle peut être engagée à partir de l'étude de problèmes de santé mobilisant les acquis de la classe de première pour appréhender les dispositifs et les politiques publiques. Une entrée par l'étude du système de santé ou des politiques de santé est également possible. Ce module s'appuie sur l'analyse et l'exploitation de documents scientifiques ou techniques de qualité permettant le développement de la culture spécifique au domaine.

Cette partie du programme prend appui sur des rencontres avec des acteurs et professionnels de la santé. Ainsi, l'identification de la place de l'établissement de santé au sein du système de soins et la compréhension de son fonctionnement s'appuient sur l'étude d'un établissement sous forme de visites, de rencontres avec des professionnels ou d'exploitation de documents techniques.

Les activités proposées mobilisent les acquis du pôle méthodologique de la classe de première dans une démarche active et réflexive au service de la compréhension du système de santé.

L'enseignement technologique en langue vivante étrangère peut permettre l'ouverture à l'étude de systèmes de santé étrangers afin d'aider à situer les caractéristiques du système français.

Contenu	Capacités exigibles
Politique de santé et gouvernance du système de santé Approche historique, évolution de la politique de santé et des objectifs de santé. Élaboration de la politique de santé aux différents échelons territoriaux locaux, nationaux et internationaux ; démocratie sanitaire. Composantes du système de santé. Gouvernance et financement du système de santé. Du système de santé au système de soins Dispositifs, actions en santé sur un territoire ; lutte contre les inégalités de santé et accès aux soins. Système de soins : diversité et complémentarité des acteurs. Place de la personne dans système de soins. Principales notions Agence sanitaire - comptes de la santé - demande de santé - démocratie sanitaire - gouvernance - offre de soins - parcours de soins - permanence des soins - politique de santé - priorité sanitaire - système de santé - système de soins - système de veille sanitaire - traité, règlement européen ; texte législatif et	Présenter le processus d'élaboration d'une politique de santé en la situant dans son contexte. Montrer que la politique de santé vise à agir sur les déterminants de santé. Présenter l'organisation du système de santé. Illustrer la place de la personne dans le système de santé, le système de soins. Présenter un système de veille sanitaire. Analyser une intervention en promotion ou en prévention de santé. Présenter la place de la protection sociale dans le système de soins. Montrer la complémentarité des différentes composantes du système de soins sur un territoire.

réglementaire - territoire de santé.	
Les relations entre la politique de santé et les questions sociales font l'objet d'une première approche.	

- **Quelles politiques sociales et quels dispositifs d'action sociale pour favoriser le bien-être des individus et des groupes ainsi que la cohésion sociale ?**

L'étude des politiques sociales est développée en continuité avec les acquis de la classe de première sur l'ensemble des modules. Elle s'appuie sur l'analyse et l'exploitation de documents scientifiques ou techniques de qualité permettant le développement de la culture spécifique au domaine.

Les activités proposées mobilisent les acquis du pôle méthodologique du programme de première dans une démarche active et réflexive au service de la compréhension des politiques sociales et des dispositifs d'action sociale.

Prenant appui sur les modules **Modes d'intervention en santé et action sociale** et **Protection sociale** de la classe de première, l'étude de différents dispositifs de lutte contre la précarité, la pauvreté et l'exclusion sociale permet de lier le diagnostic des besoins sociaux sur un territoire avec les dispositifs et actions mis en place. Le lien entre les politiques sociales et les dispositifs de protection sociale est mis en évidence.

L'organisation et le fonctionnement des dispositifs et institutions sont étudiés à partir d'exemples locaux et de rencontres avec des professionnels du champ social. **Au moins un exemple de dispositif de lutte contre l'exclusion est étudié.**

Contenu	Capacités exigibles
Des politiques sociales, vers l'action sociale Approche historique, évolution des politiques sociales. De l'identification d'un problème social à l'élaboration d'une politique sociale. Caractéristiques des politiques sociales. L'action sociale. Étude de dispositifs s'inscrivant dans une politique sociale Périmètre de l'intervention : population, missions, objectifs. Modalités d'intervention auprès et avec des publics. Acteurs du dispositif ; partenariat, complémentarité ; participation de la population. Cadre institutionnel et financement. Principales notions Action sociale - association - besoins sociaux - collectivité publique - contractualisation - décentralisation - partenariat - politique sociale - solidarité - territoire d'action sociale - traité, règlement européen ; texte législatif et réglementaire - travail social.	Montrer comment une politique sociale participe au bien-être de l'individu et des groupes sociaux, à la cohésion sociale. Illustrer l'évolution de la place de l'usager dans les politiques sociales. Présenter une politique sociale au regard d'un problème social contextualisé. Illustrer la pluralité des sources de financement de l'action sociale. Montrer l'intérêt d'un diagnostic des besoins sociaux sur un territoire pour la conception d'une politique sociale locale, d'un dispositif. Analyser un dispositif s'inscrivant dans une politique sociale. Analyser la diversité des interventions sociales et leur complémentarité en réponse à un problème social.
Les relations entre les politiques sociales et les questions de santé font l'objet d'une première approche.	

Classe terminale - Pôle Méthodologies appliquées au secteur sanitaire et social

• Comment les organisations sanitaires et sociales mettent-elles en place un plan d'action pour améliorer la santé ou le bien-être des populations ?

Cette partie permet aux élèves de situer la place particulière du projet dans le secteur sanitaire et social et les caractéristiques spécifiques des actions dans ce secteur : diagnostic des besoins, place de la population cible, cadre juridique et politique, déontologie, éthique. L'étude de la démarche de projet, reliée à la culture en santé-social, prend ici tout son sens dans la perspective d'une poursuite d'études dans ce domaine.

La démarche de projet est traitée en lien avec les acquis de l'ensemble du programme de sciences et techniques sanitaires et sociales, sur l'axe santé et sur l'axe social. Son étude permet aux élèves d'explorer, à partir d'un questionnement, les problèmes de santé et sociaux tels qu'ils sont appréhendés à l'origine d'un projet, et de pouvoir les lier avec la démarche entreprise et le contexte dans lequel elle s'inscrit. Elle permet d'étudier notamment le fonctionnement d'une organisation du secteur d'activité.

Les méthodes et outils étudiés sont systématiquement ancrés dans une démarche de projet précise qui permet d'appréhender la logique des choix effectués. Ainsi, cette partie conduit l'élève à une compréhension globale de la démarche de projet, intégrant les caractéristiques des différentes organisations qui y participent, et lui permet d'envisager l'importance de la coordination des acteurs, de la temporalité, du phasage au sein de la démarche de projet et de la place du public concerné.

La démarche de projet est étudiée à partir d'exemples locaux. Un recueil de données peut être effectué auprès des acteurs du champ de la santé et du social.

Contenu	Capacités exigibles
Le projet dans son contexte. Phases de la démarche de projet : - étude ; - conception du plan d'actions ; - mise en œuvre ; - évaluation. Place de la population cible dans la démarche de projet. Principales notions Acteur - contrainte - coordination - critères, indicateurs - diagnostic - évaluation - mission - objectif - partenariat - pilotage - valorisation.	Présenter les spécificités de la démarche de projet en santé- social. Analyser une démarche de projet du secteur de la santé ou du secteur social. Construire un corpus documentaire à l'appui de l'analyse d'une démarche de projet. Identifier le contexte dans lequel s'inscrit un projet. Mobiliser la démarche d'étude pour l'analyse d'une situation dans le cadre d'un projet. Justifier l'apport d'une étude à la démarche de projet dans laquelle elle s'inscrit. Concevoir tout ou partie d'une démarche de projet. Expliquer le rôle des différents acteurs dans un projet.
L'analyse de démarches de projet, la conception voire la participation à un projet porté par une structure ou un professionnel du secteur facilitent la compréhension de la démarche et aident à l'acquisition des capacités associées.	